

Association des cadres de la Confédération

Section EPFL

Procès verbal de la réunion du comité du 17 avril 2007
Salle BP 2 131, 14:00

Présents: Philippe Thalmann, président
Jean-François Person, vice-président
Xavier Llobet, secrétaire
Japhet Bagilishya
Serge Vaudenay

1 Approbation du procès verbal de la réunion précédente

- Le PV est approuvé.

2 Informations diverses du président M. Thalmann

- Il a demandé à M. Albert Fritschi la raison du désaccord de M. Edi Kissling, président de la section zurichoise, avec notre règlement (cf. PV de la réunion du comité du 14-03-2007) au sujet de la coordination entre les sections de l'EPFL et de l'ETHZ. La question est purement formelle: il faut aussi prévoir cette coordination dans leur règlement.

- Il s'est renseigné sur l'établissement de la commission de personnel (CP) à l'ETHZ. Il y eut une votation en 1970 entre le corps administratif et technique (CAT), qui approuva sa création. Les circonstances actuelles sont différentes, car la CP de l'EPFL devrait représenter tout le personnel, et pas seulement le CAT. Le comité se confirme dans sa décision de laisser de côté la constitution de la CP.

- Lui et le vice-président, M. Person, se sont entretenus le 2 avril avec M. Bugnion, directeur des Ressources Humaines de l'EPFL, au sujet du Nouveau Système Salarial (NSS). Voici une liste de points traités:

- Il a répété qu'il nous considère comme partenaire social à part entière, équivalent à l'APC, mais plutôt orienté "défense de l'institution".
- A fait un audit personnel du NSS à l'EPFZ: mise en œuvre très inégale, avec plusieurs départements qui n'ont pas joué le jeu (que des notes A, pratiquement personne en-dessous de C).
- Pour éviter cela, il entend utiliser une marche à suivre et des outils uniformes.
- Grande liberté toutefois sur les critères d'appréciation; il est

important que cela serve à faire avancer les collaborateurs, à motiver.

- Nous avons proposé qu'il n'y ait qu'un seul entretien en août réunissant l'évaluation et la définition des objectifs de l'année suivante; il faudra en faire la demande au CEPF, en coordination avec la section zurichoise.

- Nous avons proposé de réunir les tâches selon cahier des charges, les objectifs spécifiques pour l'année et l'évaluation dans un seul tableau.

- Nous avons demandé une colonne pour préciser l'importance de chaque objectif (pondération).

- Nous avons demandé des exemples de tableaux remplis pour différentes catégories de personnes; par contre, le format du formulaire sera le même pour tous.

- Nous avons demandé que la personne évaluée puisse indiquer sa satisfaction par rapport à l'entretien, à l'année écoulée et à sa position avec trois notes distinctes.

- Le 19 juin l'EPFZ organise une conférence du responsable des ressources humaines de l'EPFZ pour faire le bilan de la 1^e année du NSS; nous pourrions aussi l'inviter ensuite...

3 Échos de la réunion du Comité Central

- M. Thalmann nous informe de quelques sujets traités.

- Le nouveau certificat salarial pose de sérieux problèmes, beaucoup d'indemnités étant dorénavant ajoutées au revenu imposable.

- Christian Furrer, juriste conseil de l'ACC, a aidé un collaborateur à gagner son recours devant le tribunal fédéral administratif contre la décision de la commission de recours de l'EPFZ de ne pas statuer sur les transferts dans le nouveau système des échelons fonctionnels. Le principe de la conservation des droits acquis concerne aussi les possibilités de progression de salaire, donc la position dans la bande de salaire d'un échelon (il est injuste de transférer quelqu'un qui est au bas de la bande d'une classe de salaire au sommet de la bande d'un échelon fonctionnel).

- Publica: Deux représentants du personnel seront délégués dans la commission paritaire de la caisse du domaine des EPF qui sera créée sous le chapeau de Publica. L'AE organise leur élection.

4 Site Web

- Le DIT est prêt à nous fournir un modèle de page (layout) pour accorder notre site avec le style des sites de l'EPFL.

5 Logo

- Le comité choisit un des logos proposés par M. Person, et le remercie du travail fourni.

6 Vivapoly

- M. Vaudenay nous renseigne que tout se déroule normalement; rien à signaler, donc.

7 Divers

- M. Llobet a contacté M. Bugnion, par courrier électronique, pour voir les possibilités d'envoyer aux nouveaux collaborateurs les prospectus de l'ACC. Pas de réponse.

La séance est levée à 15h15. La convocation pour la prochaine réunion sera faite par M. Thalmann (son message du 19 avril précise le 29 mai, 14:00, même salle).

Le secrétaire, Xavier Llobet